

BAC PRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (TCB)

Date de publication : 27.07.2023

Date fin d'enregistrement : 31.08.2026

Mise à jour de la fiche produit 22.04.26



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap. Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



CFA SBH

SIRET: 19971035100024 UAI :97111283T NDA : 1973241397
41 rue des Dinzey - BP 58 Gustavia 97133 St-Barthélemy
<http://greta-cfa-gjpdaiji.com/capsbhSIRET>

Contact Administratif : apprentissagesbh@gmail.com
Contact Pédagogique : cfasbh9711283t@ac-quadeloupe.fr
Tel : 05 90 29 60 06 / 05 90 29 60 08
Ouvert de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 13h



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous **alternez des périodes de formation théorique** au centre de formation d'apprentis (CFA) **et des périodes de mise en œuvre pratique en entreprise** pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation
- ✓ Vous bénéficiez d'une **aide pour le passage du permis** de conduire de 500 Euros

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du Bac pro « Technicien constructeur bois » est un professionnel qualifié qui exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement (habitations, locaux professionnels, locaux recevant du public, aménagements extérieurs...

Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur les chantiers pour les opérations de levage et de pose.

LES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Le bachelier professionnel en « Technicien constructeur bois » est amené à gérer des activités liées à la :

- Préparation du processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois.
- Réalisation des ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.
- Gestion et suivi d'un chantier de construction bois

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Lire et interpréter des plans et des documents techniques
- Réaliser des dessins techniques et modélisations 3D
- Fabriquer des éléments en atelier et sur chantier
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Ouvrier qualifié, agent de maîtrise ou technicien constructeur bois, charpentier, chef d'équipe, assistant conducteur de travaux

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Bac Pro TCB exerce ces activités dans les entreprises de construction bois et de charpente et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Le secteur du bâtiment reste porteur, le « Technicien constructeur bois » peut trouver un emploi dans une entreprise de menuiserie, d'agencement, de construction de maison à ossature bois.

Le marché de la construction bois est en forte croissance en France et en Europe, porté par des enjeux environnementaux (matériaux durables, performance énergétique)

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens de l'écoute, mener une équipe en responsabilité)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (organisation du travail en autonomie, gestion du temps, gestion de projet, intégration des contraintes économiques, commerciales, sécuritaires, veille technique, etc. ...)

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DURÉE DE LA FORMATION

36 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/fiche/aprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

BTS système constructif et habitat

BTS charpente couverture

BTS Charpente Bois

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Préparation : Contrôle et réception de l'existant - Définition d'un produit - Définition de la méthode de mise en œuvre - Planification de la réalisation de l'ouvrage

Fabrication : Organisation/préparation de la fabrication, usinage, taille, montage, finition

Logistique : Conditionner, protéger, stocker - Charger, décharger les éléments et/ou les ouvrages - Réceptionner et contrôler une livraison fournisseur

Mise en œuvre : Organisation du chantier - Mise en œuvre des structures, ossatures verticales, planchers, revêtements, parements, menuiseries et ouvrages extérieures...

Suivi de la réalisation et contrôle de la qualité : Gérer le suivi et les aléas - Consigner les problèmes rencontrés - Contrôler la conformité de l'ouvrage

Maintenance des matériels ou installations : Identifier et assurer l'entretien et la maintenance des outillages, ouvrages et matériels - Identifier un dysfonctionnement

Gestion de la sécurité et de l'environnement : Prévenir un risque professionnel - Maîtriser les gestes de premier secours - Trier, stocker et gérer les déchets....

Communication : Répartir les tâches de travail au sein d'une équipe - Animer une équipe

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante 1, économie-gestion, arts appliqués et cultures artistiques et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Des cours en ligne



Formation à l'étranger*

**Pour certaines spécialités, et en fonction de la disponibilité des formateurs sur St Barth, une convention peut être signée avec un Lycée Professionnel en Guadeloupe ou à St Martin dans le but de compléter certains aspects pratiques et/ou théoriques de l'enseignement professionnel. Des déplacements au sein de ces Lycées peuvent donc avoir lieu durant la formation.*

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2023

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 81 %

Taux d'insertion : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 0 %